



Comment ON TUE nos Aviateurs militaires

Notre ministre des finances est-il réellement sujet
à des accès d'aliénation mentale ?

L'ŒUVRE



10^e ANNÉE: 18 Décembre 1913

N° 51

220, Faub. St-Honoré (8^e)
Téléphone: 589-55

DIRECTEUR:

GUSTAVE TÉRY

*pour manger des
petits pois tendres*

**EXIGER
LA MARQUE
DU
CUISINIER
MARMITE**



RENAULT

Automobiles

BILLANCOURT
(Seine)

Galerie d'Exposition :
Av. des Champs-Elysées, 53



COMMENT ON TUE NOS AVIATEURS MILITAIRES



La voix du mort.



En déjeunant, un ami me demande :

— Pourquoi ne parlez-vous plus de l'aviation militaire? Tout ce que l'*Oeuvre* a raconté là-dessus n'est rien auprès de la réalité...

— Vous la connaissez donc, cette réalité? Comment un architecte (l'ami est architecte) peut-il être si bien renseigné sur les aéroplanes?

— Pur hasard... Je revenais des Andelys, et, dans mon compartiment, s'était installé en face de moi un monsieur d'allure militaire. A la station suivante (entre les Andelys et Saint-Pierre du Vauvray) monte un voyageur qui s'écrie en apercevant mon voisin : « Tiens! Qu'est-ce que tu fais par ici? Tu n'es donc plus à Epinal?

— Si, fait l'autre, mais on m'a envoyé à Châteaufort pour y prendre livraison de douze aéroplanes. » Et l'officier d'Epinal explique que ces appareils, fabriqués par la maison Borel, auraient dû être livrés au mois d'avril, que la commande était de dix-huit et qu'en octobre (nous sommes dans la première quinzaine d'octobre) il reste encore six avions à livrer. « Le plus dégoûtant, ajoute l'aviateur, c'est qu'aucune de ces machines n'est conforme aux conditions du marché... A Châteaufort nous voulions

— 1849 —

47638-37

8.P 2884

les refuser, et nous avons téléphoné au ministère pour lui faire part de notre intention. Ah ! nous avons été bien reçus ! De la rue Saint-Dominique on nous a répondu séchement : « Recevez les quand même ! — Mais s'ils ne sont pas utilisables ? — Cassez-les le plus vite possible, voilà tout. » L'autre voyageur observa simplement : « Ils en parlent à leur aise ; vous pouvez en même temps vous casser la gueule ! — Oh ! répondit l'officier, ça, c'est un détail. La consigne est de se tuer... »

— Mais elle est effrayante, cette conversation !

— Attendez la suite, reprit mon ami l'architecte. Quelques jours après, en ouvrant mon journal, j'apprends que trois aviateurs militaires viennent de se tuer ; et dans le portrait de l'un d'eux je reconnaiss... mon voyageur des Andelys ! C'est le lieutenant Garnier.

A ce nom, je sursaute.

— Le lieutenant Garnier d'Epinal ?
— Mais oui, ne vous l'ai je pas dit ?
— Et il est mort ?
— Vous ne le saviez pas ?



Ma foi, non ! Si attentivement que je lis les journaux, je n'en savais rien encore. J'étais moi-même souffrant cette semaine-là, et puis, tant d'officiers se tuent de la même manière que le récit de pareils accidents tourne au banal fait-divers, relégué en quatrième page. Pourtant celui-ci m'intéresse tout spécialement. J'ai moi aussi rencontré le lieutenant Garnier ; il m'a fait d'émouvantes confidences, et *l'Œuvre* en a même reproduit quelques-unes. Je feuill-

lette ma collection, et dans le n° 6 de la présente année (page 198), je retrouve ce filet :

Bluff et sabotage

Ce qui manque à l'aviation militaire.

Sous ce titre, le *Matin* a publié un article très inquiétant du député Marc Doussaud.

Il est pourtant bien au-dessous de la vérité.

La vérité, c'est qu'il en est de notre « armée de l'air » comme de notre flotte. Pour l'aviation militaire, la France est déjà tombée au quatrième rang, et le jour est proche où elle passera au cinquième.

Oh ! ce n'est pas la faute du personnel ! Nous avons toujours d'admirables pilotes, qui continuent à se casser la tête, héroïquement.

L'autre jour, j'en ai rencontré un sur le boulevard. C'est un officier du plus rare mérite.

— Tiens ! je vous croyais très loin ; n'avez-vous pas été nommé chef d'escadrille dans une ville de l'est ?

— En effet, me dit-il, et je me suis hâté de rejoindre mon poste. Mais là-bas, rien ! L'escadrille n'existe que sur le papier. Je demande du matériel ; mon chef me convoque et me dit : « Est-ce que vous n'êtes pas content de la situation qu'on vous a faite ? Quel besoin avez-vous de faire du zèle et de courir des risques inutiles ? Vous êtes jeune, vous devez aimer la vie facile et les jolies filles ; allez donc vous amuser à Paris. Tout ce qu'on vous demande, c'est de nous fiche la paix. » Et me voilà !

— C'est parfait : mais si l'Allemagne nous fiche la guerre ?

— Ah ! ce jour-là, fini de rire ! Mais est-ce ma faute si l'on ne veut pas, ou si l'on ne sait pas nous utiliser ? Vous devriez refaire, pour l'aviation, l'enquête que vous avez faite il y a quatre ans sur la marine. Même sabotage ! Même bluff ! Même gâchis !

— Pourtant je croyais, comme tout le bon public, que, de ce côté-là, nous étions archiprêts et même que notre supériorité aérienne était universellement reconnue... Est-ce qu'une souscription nationale n'a pas encore, tout récemment, doté l'armée d'excellents appareils ?

— Oui, comme les Blériot... Demandez à nos chefs, demandez à n'importe lequel d'entre nous ce qu'il en pense... Savez-vous comment est mort le lieutenant Eschman ? On venait justement de recevoir un Blériot, l'aéroplane *Henri Lavedan*, offert par l'*Illustration*... Le lieutenant Eschman dit à son chef : « Permettez-moi d'essayer ce matin le nouvel avion .. Il faut rendre confiance à nos jeunes camarades qui n'osent plus monter là-dessus... » Et pour cause ! Eschman vole, tombe et se tue. Arrive le colonel Hirschauer. Après avoir salué le corps du malheureux officier, il se retourne vers le commandant et dit avec colère : « Comment l'a-t-on laissé partir ? Il était pourtant rigoureusement interdit de mettre ces appareils en service... »

— S'ils sont tellement dangereux et si tout le monde en est convaincu, comment se fait-il que l'on continue à en acheter pour l'armée ?

— Hé ! C'est justement ce que l'*Oeuvre* devrait nous dire...



Il n'y a plus, hélas ! aucun inconvénient à révéler aux lecteurs de l'*Oeuvre* que « la ville de l'est » s'appelle Epinal et que le « chef d'escadrille » en l'air, comme il disait lui-même avec un rire âpre, était ce malheureux lieutenant Garnier. Je l'entends encore parodier la petite oraison funèbre prononcée par le colonel Hirschauer, la mine confite, devant le cadavre du lieutenant Eschman, puis sa manière de se retourner, avec un geste furieux, vers le commandant responsable : « Pourquoi l'avez-vous laissé partir ? Ne saviez-vous pas que c'était l'envoyer à la mort ? »

Et le lieutenant Garnier meurt six mois plus tard, de la même mort affreuse et bête que le lieutenant Eschman ! A quoi servent donc ces épouvantables leçons ?

Je n'en ai pas plus à la maison Borel qu'à la

maison Blériot. Je ne connais ni l'une ni l'autre, et je n'ai pas plus de compétence pour apprécier la valeur d'un aéroplane que celle d'un cuirassé. Mais nous voyons nos officiers aviateurs mourir comme des mouches (les trois qui se sont tués le même jour, le 20 octobre, appartenaient à ce même centre d'Epinal) ; et nous avons le droit de nous demander pourquoi les aéroplanes militaires font tant de victimes. Si ce sont les victimes qui se lèvent de leur tombe pour nous le dire, il serait vraiment criminel de ne pas écouter leur voix.

Oui, comme me le demandait Garnier lui-même, je voudrais que l'*Oeuvre* recommençât l'enquête que nous avons faite il y a quatre ans sur la marine ; et qu'importe qu'elle nous expose aux mêmes risques, si elle a les mêmes résultats pour la défense nationale ! Je me borne ici à rapprocher des faits, des documents, des propos, qui permettront de mieux poser une question nécessaire ; ce faisant, je crois remplir mon double devoir de journaliste et de Français. A quoi servirait-il d'avoir un journal et des lecteurs, si ce n'était pour aborder franchement de tels sujets ?

Nous publions plus loin un article d'un spécialiste de l'aviation militaire ; je ne connais pas M. Mortimer Megret, et je ne sais encore quelles révélations il nous réserve ; mais je suis certain d'avance qu'elles nous aideront à faire un peu plus de lumière. Ça suffit.



Rappelons d'abord dans quelles circonstances périrent Garnier et ses deux camarades. Voici la relation du *Temps* (22 octobre) :

Trois pilotes militaires se tuent.

Le centre d'aviation militaire d'Epinal a été cruellement frappé hier. Trois de ses pilotes, un lieutenant, un caporal et un sapeur, ont été victimes d'accidents mortels.

Le lieutenant Garnier, et son mécanicien, le sapeur Gendreau, s'étaient rendus sur un aérodrome voisin de Paris prendre livraison d'un appareil biplace destiné au centre d'Epinal ; et c'est cet aéroplane entièrement neuf, qu'ils ramenaient dans les Vosges par la voie des airs.

Ils passaient à trois heures au-dessus de la petite commune de Prez-sous-Lafauche, non loin de Neufchâteau, quand ils se trouvèrent en difficulté. Certains spectateurs affirment que *le moteur fit explosion* ; d'autres croient simplement qu'il eut des ratés et que le lieutenant Garnier décida d'atterrir. Selon tous les témoignages, l'appareil se trouvait alors à une hauteur d'environ 1.000 mètres quand il descendit en un rapide vol plané. Parvenu à une vingtaine de mètres du sol, l'aéroplane capota et vint s'écraser sur le sol.

Le lieutenant Garnier avait été projeté en avant et tué sur le coup. Quant au sapeur mécanicien, il fut assommé par le moteur qui lui fracassa le crâne. Ils gisaient l'un et l'autre sous les débris de l'avion.

La gendarmerie fut prévenue. On télégraphia à Epinal, et les corps des aviateurs furent transportés à la mairie de Prez-sous-Lafauche, où ils reposent actuellement sur des fleurs qui ont été offertes par toute la population.

Le second accident se produisit aux environs d'Epinal dans les circonstances suivantes. Le caporal aviateur de Loynes d'Autroche, rentrant de permission, s'était rendu dans l'après-midi au champ d'aviation de Dogneville, et à 3 h. 20 il prenait place sur son biplan.

L'aviateur gagna rapidement 800 mètres, puis il commença un vol piqué, moteur en marche. A 500 mètres, d'Autroche, par un brusque coup de gouvernail de profondeur, redressa son appareil.

A ce moment précis, *les ailes se détachèrent* et l'appareil tomba comme un bolide dans la Moselle.

Retiré aussitôt de la rivière par des cultivateurs qui travaillaient à proximité, d'Autroche fut transporté sur la berge.

Des secours arrivèrent en hâte, mais tout fut inutile. A 4 h. 30, sur un lit de roseaux, près de son appareil brisé, d'Autroche rendait le dernier soupir, sans avoir repris connaissance.

L'aéroplane est « entièrement neuf » ; au premier essai, le « moteur fait explosion » ou « les ailes se détachent », et tout le monde a l'air de trouver la chose toute naturelle.

Elle le semblera peut-être un peu moins, si l'on veut bien relire les propos du lieutenant Garnier, recueillis dans l'*Oeuvre* du 6 février. On remarquera que nous annoncions une suite à ces confidences, et Garnier m'avait promis en effet des notes très précises. La semaine suivante, j'envoyai un de nos collaborateurs les lui demander à Versailles ; mais Garnier était déjà reparti pour Epinal, et il devait me faire tenir, de là-bas, des renseignements complémentaires sur tous les faits burlesques ou scandaleux qu'il m'avait contés, lorsque survint la catastrophe du 20 octobre...

J'ai du moins sous les yeux la dernière lettre écrite par l'héroïque lieutenant, l'avant-veille de sa mort, à l'ami commun quinous avait mis en relations. Le découragement et la tristesse noble dont elle est empreinte nous découvrent trop, hélas ! que Garnier ne se faisait aucune illusion sur le sort qui lui était réservé par la monstrueuse incurie des bureaux de la Guerre : il se savait condamné à mort.

Epinal, le 17 octobre 1913.

Mon bien cher ami,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas vu, et j'ai hâte de vous revoir. Je crois toujours

que ça va mieux quand je sors de chez vous ; aussi, comme je suis vraiment obligé de constater que tout va de travers, au moins dans l'aviation, ai-je besoin de vous voir.

Je n'ai eu jusqu'ici que bien peu de temps, mais je compte avoir un peu plus de liberté quand j'aurai fini de faire la navette pour ramener les 23 appareils (1) que nous devons faire venir de Châteaufort à Epinal.

Je vous envoie trois pièces ci-inclus : un document secret qui vous prouvera la stupidité de la commission supérieure aéronautique. Les deux autres sont de moi. Je les destinais au général Hirschauer. Il n'est plus là, et je ne les remettrai au général Bernard que si vous me le conseillez. Un a trait à l'instruction, l'autre est une peinture malheureusement exacte de l'aviation militaire.

Il y a des passages dans cette pièce qui sont dirigés contre des individus que je vous nommerai, si cela vous intéresse; tous ceux qui sont dans l'aviation les connaissent.

J'espère vous voir jeudi ou vendredi à Paris. Voulez-vous en attendant, etc.

GABRIEL GARNIER.

Cette lettre était du vendredi; Garnier se tua le lundi.

Une pareille lettre, avec les documents qui l'accompagnent, contient une accusation formelle, et celui qui l'a écrite l'a signée de son sang.

Par un scrupule peut-être suranné ou su-

(1) Dans le train des Andelys, mon ami l'architecte avait entendu *douze*, et il est sûr de ne pas se tromper. Je ne sais pas encore comment s'explique cette différence de chiffres. Sans doute il faut ajouter à la douzaine d'avions Borel des appareils d'une autre maison.

perflu, je ne publierai pas in-extenso « le document secret », qui prouve, au dire de Garnier, « la stupidité de la commission supérieure aéronautique ». Mais il me paraît indispensable de mettre sous les yeux des lecteurs de l'*Oeuvre* les notes que Garnier destinait au général Bernard.

Pour cette semaine, tenons-nous en à poser cette question subsidiaire :

Quand un aviateur bat un record ou accomplit quelque prouesse, tous les journaux disent comment s'appellent les fabricants de l'appareil et du moteur; pourquoi n'en est-il pas de même quand nos pilotes militaires se tuent?

GUSTAVE TERY.

L'Homme qui rit.

De quoi rit-il ? De lui-même ou de la France ? On ne sait. Mais Doumergue ne cesse de rire, d'un rire contagieux, inextinguible, irrésistible. C'est l'impression que rapportent de la Chambre tous ceux qui vont l'entendre rouler des *r* en l'honneur de la république. Colrat et Walleffe l'avouent, sans façon : « C'est égal, on a bien rigolé ! » Et voici que cette rigolade énorme gagne l'Europe, secoue les chancelleries, les ambassades, les cours étrangères. Le roi d'Angleterre s'esclaffe, le tsar se bidonne, le Kaiser se tient les côtes...

Quel malheur que ce rire ne suffise pas à le désarmer !

Pour tout changement d'adresse,
prière d'envoyer 0 fr. 60 en timbres-poste.

Est-il Fou?

Il s'agit de savoir si le chef du gouvernement est fou.

Nous ne parlons pas, bien entendu, de M. Doumergue. M. Doumergue est un peu sot, ainsi que M. Clemenceau le lui rappelait l'autre jour, mais il n'est pas fou. Et, surtout, il n'est pas le chef du gouvernement.

Le chef du gouvernement, c'est M. Joseph Caillaux. M. Joseph Caillaux est-il fou, pathologiquement fou, c'est-à-dire soumis à des troubles cérébraux graves, susceptibles de le déterminer à des actions singulières, irréfléchies et compromettantes?

Or, peut-être M. Caillaux est-il provisoirement guéri. Peut-être a-t-il retrouvé toute sa vigueur nerveuse. Souhaitons-le. Mais il est certain qu'en 1911, alors qu'il était au pouvoir, il a donné des signes certains de déséquilibre.

Le pire est que deux ambassadeurs en ont été témoins.

Le premier est l'ambassadeur d'Espagne, ainsi que le *Figaro* le rapportait l'autre jour.

La France et l'Espagne négociaient au sujet du Maroc. M. Caillaux était pressé d'en finir. Le roi d'Espagne faisait attendre sa réponse.

Voilà M. Caillaux qui entre en exaspération. Il menace l'ambassadeur de lâcher les anarchistes sur le Roi. Car on sait que du côté français de la frontière est établie une surveillance spéciale. Des policiers guettent les compagnons qui voudraient se diriger sur Madrid. M. Caillaux ne parlait pas d'autre chose que de supprimer cette surveillance.

On devine que l'ambassadeur fut stupéfait de ces procédés de discussion. Le soir même, il télégraphiait *en clair* à son souverain les surprenantes paroles du président du Conseil. Lorsqu'un ambassadeur télégraphie *en clair* et non en chiffres, on sait quel dessein il se propose : c'est d'avertir de sa communication le gouvernement auprès duquel il est accrédité. M. Joseph Caillaux, ainsi prévenu que ses scandaleuses menaces étaient réellement transmises au roi, éprouva-t-il quelque remords, ou, du moins, quelque embarras? Nullement, puisque, peu de jours après, il suffoquait l'ambassadeur d'Angleterre par l'intempérance de ses propos.

A ce diplomate, il se mit soudain à reprocher violemment ce qu'il appelait l'inertie de l'Angleterre. Il eût voulu que le roi Georges déclarât formellement à l'Allemagne qu'il nous soutiendrait dans une lutte éventuelle. Déclaration qui eût équivaut à la proclamation d'une alliance. La diplomatie anglaise s'y refusait. Et M. Caillaux de crier à l'ambassadeur :

— L'Angleterre commence à m'ennuyer. Nous avons des amitiés de recharge. Qu'elle le sache bien!...

Paroles que naturellement l'ambassadeur anglais transmit aussitôt à son maître — lequel s'en montra peu satisfait.

C'est quelques jours après qu'eut lieu le banquet du Comité Mascuraud. Le bruit courut que M. Caillaux, après le repas, s'était livré à une indécence. Et puis, ce bruit fut démenti. On n'a pas été bien sûr de l'authenticité de l'histoire, ni du démenti. Quoi qu'il en soit, à ce moment, tous les gens qui passent ordinairement pour être bien informés, proclamaient que M. Caillaux « faisait » de l'anémie cérébrale ou de la neurasthénie aiguë.....

Voilà M. Caillaux revenu au pouvoir. Il s'est rendu à l'Élysée avec ses collègues pour la cérémonie de la présentation officielle. M. Doumergue a prononcé quelques phrases aimables, et puis les ministres ont défilé. A tous M. Poincaré serrait la main. Mais, quand fut venu le tour de M. Caillaux, ce grand homme passa rapidement, en s'inclinant, de telle sorte que le Président ne put lui tendre la main.

On peut attendre, et même on doit exiger d'un ministre une plus grande courtoisie et le respect du chef de l'État. M. Caillaux se montre grossier. M. Caillaux déclare qu'il renversera M. Poincaré après les élections. Quelques naïfs l'écoutent, et le croient. Les autres se frappent le front, de l'index.

DANGEAU.

— 1860 —

Où en est l'aviation?



Le dernier Salon de l'Aviation, qui a tenu ses assises en décembre, aura laissé au visiteur attentif une impression bien pénible : l'impression que cette belle industrie, que cette admirable chose qui nous transporta d'enthousiasme voici quelques années est dans le marasme le plus complet. Et ce n'est point qu'une impression, hélas ! C'est l'absolue réalité. Sous les verrières du Grand Palais, au milieu des oiseaux mécaniques polis, fignolés, il y eut bien des curieux, mais il n'y eut pas d'acheteur. Car d'acheteur il n'en reste qu'un : la Guerre. La clientèle civile a presque complètement disparu.

On escomptait l'attrait que le merveilleux oiseau artificiel exercerait sur les sportsmen; les sportsmen se tiennent à l'écart, trouvant l'aéroplane trop onéreux, ou trop dangereux.

On espérait les transports publics réalisés dans des conditions de rapidité inouïe ; les transports publics ne sont point tentés par la locomotion nouvelle, et si l'on ne craignait que le terme ne fût interprété comme un jeu de mots déplacé, étant donné la gravité du sujet, on dirait qu'ils sont restés dans les nimbes. L'industrie de l'aviation, avec tous les énormes sacrifices d'hommes et d'argent qu'elle a consentis, avec la somme formidable de travail et de dépenses qu'elle représente, demeure en face d'un seul client, *du client*, l'administration de la guerre, ayant à compter avec toutes ses exigences, on serait presque tenté de dire avec toutes ses fantaisies...

Si encore les commandes militaires se poursuivaient sur un plan bien arrêté, avec une régularité sur laquelle les constructeurs pourraient compter, il n'y aurait que demi-mal. L'industrie des aéroplanes évoluerait en conséquence, s'adapterait à une situation nouvelle qui, si inattendue qu'elle soit pour ceux dont la vue ne fut pas très longue,

— 1861 —

n'en présenterait pas moins l'avantage d'être nette, de permettre par conséquent aux intéressés de prendre leurs dispositions pour s'y plier ; mais la clientèle de la guerre, en matière d'aéroplanes, c'est la plus fantaisiste, la plus irrégulière qu'on puisse rêver.

Tout d'abord, les commandes ne se produisent que par à-coups, au gré des crédits ; puis, de temps en temps, on élimine tel ou tel industriel, pour des raisons qui, quelles qu'elles soient, ne sauraient être discutées, puisqu'elles constituent la loi du Prince. Et voilà-t-il pas, pour comble, que le bruit commence à courir, discret encore aujourd'hui, mais peut-être précisé demain, que la Guerre songe à devenir son propre constructeur, ou à régir étroitement la fabrication des avions, comme elle régit celle des armes à feu et des armes blanches ? Et la construction des pièces de rechange dans les ateliers militaires, par raison d'économie ? Et la suppression des écoles publiques de pilotes, pour les remplacer par des écoles d'instruction rigoureusement militarisées ? Voilà tout ce qu'on y a dit, au lieu d'y faire des affaires, au Salon de l'Aviation ; et ces bruits ne furent malheureusement pas des racontars ; ils avaient pour origine, nous le savons, des paroles prononcées par quelques-uns des grands Chefs.

A ceux-là qu'il nous soit permis, alors qu'il en est temps, de crier « casse-cou ».

L'aéroplane est encore — et il y restera longtemps — en pleine évolution. Il court, il vole sans cesse, à la poursuite du progrès, du progrès mécanique et du progrès statique. Or, celui-ci ne peut naître que de la seule concurrence civile et commerciale. Le jour où on construira les avions comme on construit les sous-marins, dans des ateliers rigoureusement sélectionnés, sur des bases, sur des plans rigoureusement tracés par des ingénieurs militaires, qui accompliront cette tâche comme toute autre du service, avec la même conscience, certes, mais aussi avec le même souci de limiter strictement leur initiative

et leur responsabilité à celles que, par nécessité de la discipline, le règlement a étroitement définies, ce jour-là, c'en sera fait du développement, du perfectionnement de l'aviation.

Le perfectionnement ne peut éclore que de l'émulation, non pas de l'émulation ayant pour objectif de lointaines et problématiques satisfactions — croix ou avancement — mais de l'émulation commerciale, de la lutte pour la vie, du terrible *struggle for life*, avec lequel les constructeurs civils d'aéroplanes sont journallement aux prises, et qu'ignorent totalement les officiers, — je crois pouvoir en parler avec une certaine connaissance, puisque, ayant eu le très grand honneur d'appartenir à l'armée active, j'y suis passé.

Ce stimulant admirable que constitue la réussite pour l'industriel civil — parce qu'il sait qu'il faut réussir ou mourir — entretenez-le soigneusement, au lieu de le décourager. Soyez, messieurs les Dirigeants de l'aéronautique militaire, rigoureux dans vos conditions et impitoyables dans vos réceptions, soit ! Il y va de la qualité d'un des plus précieux instruments de la défense nationale, et il n'est pas un de nos constructeurs qui ne se pliera à vos exigences. Mais laissez-leur la possibilité de vivre, gardez-les — car ils le sont — comme vos auxiliaires les plus utiles.

Apportez de la méthode dans les commandes, et tâchez de faire apporter méthode et régularité dans les crédits.

Et si vous jugez que, dans l'aviation militaire, des économies sont possibles, ne les faites pas aux dépens de l'industrie ; les économies à faire sont ailleurs : elles sont au sein même des centres d'aviation, où par la faute d'un manque absolu d'unité dans la direction générale, règne trop souvent (au grand découragement de nos vaillants officiers qui n'en peuvent mais, et auxquels on enlève tout moyen d'y apporter bon ordre,) le désordre et l'incohérence ; et si vous voulez des précisions sur ce sujet, nous serons à même de vous en fournir.

MORTIMER MEGRET.

On les photographie



On sait que la loi du 16 juillet 1912, complétée par un règlement d'administration publique en date du mois de juillet dernier et soumettant les nomades indésirables à la photographie et à l'anthropométrie, vient d'être mise en application.

Les vilains oiseaux de passage ne pourront plus se soustraire aux conséquences de leurs méfaits, et disparaître après avoir ravagé le pays qu'ils traversent.

On a leur portrait ; on a leur fiche, le gendarme a l'œil sur eux.

Cette mesure sanitaire a été appliquée, la semaine dernière, à une bande des plus suspectes qui traverse actuellement le cœur de la France. Ces nomades ne font que passer ; mais ils passent à la manière d'Attila ; l'herbe ne repoussera plus sous leurs pas.

Tous les journaux ont reproduit la photographie représentant le groupe de ces malfaiteurs. Ils ont réellement de sales têtes, et les bons citoyens frémissent en songeant que leurs biens sont à la merci de ces repris de justice.

Les plus dangereux de ces malfaiteurs ont l'honneur d'un cliché particulier, où on les voit de face et de profil avec leurs empreintes digitales et leurs signatures.

Voici quelques notes extraites de leurs fiches signalétiques.

1^o DOUMERGUE (GASTON).

Vieux cheval de retour, Déporté autrefois en Cochinchine, s'est évadé et est revenu en France. A une spécialité pour faire les portefeuilles. Arbore sur sa photo une gueule de marchand de

marrons et le sourire du bistro qui vient de gagner un zanzi.

2^o CAILLAUX (JOSEPH) dit CAILLOU.

Récidiviste dangereux. Chef de la bande des Perceurs de coffres-forts. Caillaux, dit Caillou, est un financier des plus redoutables. Remarquez sur sa photographie un commencement de calvitie perceptible à l'œil nu. Remarquez aussi qu'il a les mains dans ses poches... dans ses poches à lui, ce qui constitue un alibi...

3^o RENOULT, dit RENÉ.

Voir la fiche de ROCHETTE.

4^o MALVY (LOUIS-JEAN).

A connu toutes les prisons de France. Pourra servir de moniteur à la bande en ce qui concerne la fabrication des chaussons de lisière.

5^o MONIS (ERNEST) dit LA FINE.

Tête de vieux « fourgue ». Sert en effet de recéleur à la bande. Compromis dans de nombreuses affaires d'empoisonnement.

Tout ce joli monde est étroitement surveillé par la Préfecture de Police.

La troupe même a été mobilisée. Un factionnaire, baïonnette au canon, est posté devant la porte de chacun de ces personnages pour prévenir toute tentative d'évasion.

L'ŒUVRE dit tout ce que ne disent pas les autres.

L'ŒUVRE est le seul journal qui ne soit relié à rien par aucun fil.

L'ŒUVRE ne dit jamais d'injures ; la vérité lui suffit.

L'ŒUVRE est le supplément indispensable de tous les journaux, quels qu'ils soient.

Les imbéciles ne lisent pas L'ŒUVRE.

POTINS & PANTINS

Les deux sourires.

Comme c'était la première semaine de ses fonctions, le chef-adjoint que M. Doumergue a associé à son cabinet s'acquittait avec un scrupule méticuleux de sa tâche : découper et classer, pour le « patron », les articles de journaux. Et il y en avait, des journaux ! de tous formats, de toutes nuances : des journaux de Paris et des journaux de la provincé, des républicains, des réactionnaires, des radicaux, des socialistes, des journaux du soir, des journaux du matin...

Le chef-adjoint pénétra dans le bureau présidentiel. Discrètement, il tendit la liasse des coupures. M. Doumergue y jeta les yeux. Cela n'était point bon : « Ministère qui a élevé la médiocrité à la hauteur d'une provocation... président du conseil à incompétence étendue... humiliation nationale... »

Quand il eut feuilleté le paquet, M. Doumergue releva la tête, triomphant :

— Ça y est ! s'écria-t-il. Ils en ont tous parlé. A droite, à gauche, au centre, pas un seul qui l'ait omis. « En montant à la tribune, M. Doumergue sourirait... Le président du conseil, qui s'est déjà concilié tant de sympathies par son accueil souriant... Doumergue, de son large et stupide sourire... » Négligeons la contingence des épithètes. Quand j'étais grand-maître de l'Université, j'ai

entendu dire par des philosophes, qui étaient sous mes ordres, que les accidents n'altèrent point la substance. Je n'ai pas compris grand chose à ce baragouin. Cela signifie sans doute qu'on peut vous appeler imbécile, pourvu qu'on vante votre jovialité. Or, vous le voyez : je ne le leur fait pas dire. Ils sont unanimes. Tous parlent de mon sourire. Je suis le président qui sourit. C'est énorme. C'est tout. Qu'est-ce que le F. :. Doumergue ? *Trois points roses qu'on met sur l'i du verbe sourire*, comme dirait Rostand !

Et M. Doumergue en prononçant ces derniers mots, qu'il était seul à prendre pour un alexandrin, sourit encore d'une façon plus épanouie.

Soudain la sonnerie du téléphone retentit. M. Doumergue décroche lui-même le récepteur, en souriant.

— Allo ! ah, c'est vous, Jacquier ? Comment ? vous dites ? La Joconde ? Ah oui ! cette machine d'un peintre italien qu'on avait volée au Louvre... parfaitement... J'ai vu ça en carte-postale... Eh bien ?... Retrouvée ?... Admirable !... Chance inespérée... Félicitations enthousiastes... »

Et M. Doumergue, se tournant vers son chef-adjoint, ajouta :

— Quand je vous le disais, mon cher ! Mon ministère sera le ministère des sourires...

Celui qui a fait le coup.

En dépit de sa perspicacité, néanmoins, M. Doumergue n'a point pénétré qui avait fait « le coup » de la Joconde. Avec beaucoup d'âmes simples, il croit que c'est cet obscur Peruggia. Aucune opinion ne décèle une plus piètre faculté critique.

Raisonnons un peu, si vous le voulez bien. Est-il admissible qu'un voleur assez ingénieux

pour dérober le plus beau chef-d'œuvre de notre plus grand musée national — où, comme l'on sait, la surveillance est rigoureuse — soit assez niais pour se laisser prendre dans le plus grossier traquenard ? Non, n'est-ce pas !

Espérait-il la forte somme ? Mais il aurait touché bien davantage, et avec l'impunité assurée, il y a deux ans, lorsque de tous côtés on promettait des primes à celui qui ramènerait la fugitive. Il a donc eu son intérêt à la séquestrer dans une malle.

Observez toutefois qu'il est allé se faire prendre en Italie, où il ne risque pas grand'chose : deux ans de prison au plus. Petit inconvénient pour un avantage mystérieux qu'il a dû trouver ailleurs.

Rappelez-vous, maintenant, dans quelles circonstances la *Joconde* a été dérobée. C'était au mois d'août 1911. L'Allemagne venait d'envoyer la *Panthère* à Agadir. Jamais nos relations extérieures n'avaient été plus tendues : il importait à tout prix d'occuper l'opinion par quelque diversion. Le président du conseil d'alors préparait en sous-main la cession du Congo. Il fallait escamoter la négociation sans que personne s'en aperçut. Pfft ! la *Joconde* disparaît...

Qui était donc président du conseil ? M. Joseph Caillaux.

Deux ans s'écoulent. Un ministère arrive au pouvoir qui détient, d'emblée, le record de l'impopularité. Il écœure la droite, et le centre, et une partie de la gauche. Sans doute, pour gouverner, il s'appuie sur les radicaux unifiés. Mais son premier soin, dans sa déclaration même, est de trahir leur programme de Pau. Il obtient une majorité, mais il sent que sa vie est précaire. On l'a interpellé indiscrètement. On s'apprête à recommencer. On lui a posé notamment quelques questions délicates sur des affaires financières qui se trafiquent

dans l'ombre. Décidément, si l'on parlait d'autre chose ? Pfft ! la *Joconde* revient.

Qui est donc alors président du conseil ? C'est, sous le pseudonyme de Doumergue, M. Joseph Caillaux. Qui tient la haute main sur toute la spéculation financière ? M. Joseph Caillaux...

Il n'est pas douteux enfin que la restitution de la *Joconde* à la France par l'intermédiaire de l'Italie aura un retentissement diplomatique qui peut être important. Des télégrammes sympathiques ont déjà été échangés. Les relations des deux pays vont être resserrées. Or, depuis quelque temps, l'Italie boudait la France. Cela avait commencé avec l'affaire du *Manitoba*. M. Poincaré dirigeait, à cette époque, notre politique extérieure... Il traita les Italiens avec une fermeté qui leur déplut. Nul n'ignore, non plus, que sous le ministère de M. Stephen Pichon, c'était encore M. Poincaré qui inspirait la diplomatie française. Entrer en coquetterie avec l'Italie, c'est dans une certaine mesure remonter le courant « poincariste ».

Or quel est, à l'heure actuelle, l'adversaire irréconciliable de M. Poincaré ? C'est M. Joseph Caillaux.

Un vieux axiome juridique le dit : *Is fecit cui prodest*. Celui qui a fait le coup, c'est celui qui en profite !

Soutiendrez-vous, après cela, que c'est Perrugia ?

Son chapeau.

M. Métin, qui est notre nouveau ministre du travail, espérait sans doute l'honneur qui lui est échu, mais il ne s'y attendait peut-être pas. La place lui était déjà donnée qu'il ne le savait pas encore. Un de ses amis le rencontra :

— Que faites-vous ici ? Doumergue vous attend ! Vous êtes ministre, dépêchez-vous !

Tout ému, M. Métin sauta dans un taxi-auto et se fit, malgré son retard, conduire chez lui.

Il était allé chercher son chapeau haut de forme.

Après quoi, rasséréné, il se présenta devant ses collègues qui l'attendaient.

Il n'y avait, dans tout le conseil, que deux « tubes ». Mais n'était-il pas juste que l'un d'eux coiffât le chef du ministre du prolétariat ?

La leçon de téléphone.

Lorsqu'il vint au ministère de la guerre comme chef de cabinet de M. Millerand, M. Raoul Persil eut pour premier soin de faire installer dans son bureau, à proximité de sa main, un somptueux multiple téléphonique avec un jeu mystérieux et compliqué de palettes à déclanchement, de fiches mobiles, de boutons d'appel... Cela ressemblait à un piano. Les visiteurs, admiratifs, s'extasiaient. M. Persil, qui a débuté jadis dans l'administration comme employé des postes, jouait en virtuose de l'instrument merveilleux. Il goûtait la satisfaction de régner téléphoniquement, par ses fils spéciaux, sur chaque bureau du ministère et sur Paris tout entier.

En quittant la rue Saint-Dominique, M. Persil prit la précaution d'initier son successeur au maniement du clavier. Mais M. Moulin, qui vient de se retirer avec M. Etienne, omit de prendre la même précaution. C'est pourquoi, en prenant possession de ses nouvelles fonctions, le chef de cabinet de M. Noulens, M. Lacroix, témoigna d'un grand désarroi. Il appuya au hasard sur les touches, se trompa dans l'écheveau des fiches mobiles, emplit le ministère de sonneries incohérentes. De guerre lasse, on dépêcha quelqu'un au bureau de poste voisin de la rue de Grenelle pour demander

un « professeur ». Avec la meilleure grâce le bureau prêta l'un de ses agents.

Et M. Lacroix put prendre sa « leçon de téléphone ». On assure qu'il a fait de rapides progrès.

Tout se paye.

Lundi soir, l'association des anciens secrétaires de la conférence des avocats donnait son banquet annuel. M. Raymond Poincaré le présidait, mais un Raymond Poincaré point du tout présidentiel, sans le grand cordon, ni M. William Martin et son protocole.

Au dessert des toasts furent portés. Le président sortant de l'association réunit dans le sien trois noms d'illustres « confrères », ceux de MM. Poincaré, Millerand, Barthou... Ce fut un tonnerre d'applaudissements unanimes et prolongés.

Après quoi l'orateur adressa son petit compliment à une quatrième personnalité présente, M. Viviani, ministre de l'instruction publique. Il y eut quelques petits battements de mains, discrets, discrets.

Le ministre, un peu interloqué, mit le nez dans son assiette et recommença à manger.

Ce qu'il ne dit pas.

Le Théâtre-Michel joue chaque soir, devant une salle comble, une pièce charmante, l'*Ingénue*, que MM. Régis Gignoux et Charles Méré ont tirée du conte de Voltaire.

Le *Matin* n'en parle point. Le *Matin* n'inscrit même pas le titre de cette pièce dans la liste des spectacles.

Pourquoi le *Matin* se refuse-t-il à fournir à ses lecteurs une information ?

M. le maître des requêtes Léon Blum n'est pas allé au Théâtre Michel. C'est son droit. On ne peut demander à un haut fonctionnaire de perdre toutes ses soirées dans les salles des spectacles.

Mais pourquoi M. Sapène, l'honorable vice-président du *Matin*, refuse-t-il de signaler aux innombrables lecteurs de cet admirable journal les représentations de *l'Ingénue*?

Voici :

On lui a dit que Voltaire est un type qui publie des contes dans le *Journal*.

Ses titres.

On s'est demandé d'abord quels pouvaient être les titres de M. Doumergue à recueillir la succession de M. Barthou. A présent, nous les connaissons. Comme M. Barthou, M. Doumergue est un bibliophile.

A la vérité, si M. Doumergue aime les livres, ce n'est pas précisément pour les lire; il préfère les « laver », comme parlent les étudiants, et c'est à un lavage de ce genre que faisait allusion le dernier numéro de l'*Œuvre*.

La *Libre Parole* a cru devoir préciser ce menu souvenir :

La bibliothèque des avocats de Nîmes contenait certains ouvrages de valeur dont elle s'enorgueillissait à juste titre.

Or, un jour, on s'aperçut de la disparition de ces livres. Grand émoi... On s'épuisa en conjectures, on se livra à des recherches qui n'aboutirent pas. Sur qui, d'ailleurs, aurait-on osé faire porter les soupçons?

Ce fut par hasard qu'on découvrit une partie de la collection chez un recéleur d'Avignon. Une information fut ouverte. La police fit son enquête; bref, de fil en aiguille, on aboutit jusqu'à l'auteur présumé du larcin: c'était le jeune Gaston Doumergue.

Le Conseil de l'Ordre tint conseil. Allait-on livrer aux tribunaux un membre du barreau?

Le bâtonnier d'alors fit venir le jeune Doumergue.

Quand il sortit l'avocat était... démissionnaire; dès le lendemain, il partait pour Paris.

Le hasard voulut que son compatriote, M. Jamais, député de la deuxième circonscription de Nîmes, fut alors sous-secrétaire d'Etat aux Colonies. Il le nomma sur-le-champ attaché au Parquet général de Saïgon.

Et le Conseil de l'Ordre des avocats prit une délibération, qui se trouve encore dans ses archives, pour déclarer que, M. Gaston Doumergue ayant donné sa démission, il paraissait superflu de poursuivre à son endroit une information longue et délicate.

Bien entendu, il ne faut pas attacher trop d'importance à cet innocent larcin. S'il ne l'avait pas commis, M. Doumergue ne serait pas parti pour l'Indo-Chine et n'aurait probablement jamais fait de politique.

C'est donc, en somme, à cet heureux péché de jeunesse que nous devons l'immense joie d'avoir un si facétieux consul.

Gare à vos poches!

L'opportune et admirable intervention d'André Lefèvre a marqué dès l'abord quel rôle allait tenir au pouvoir le président du conseil d'administration des divers crédits fonciers que l'*Œuvre* énumérait l'autre jour.

— Il a un sale caractère, mais au fond, c'est un si bon garçon! disait l'autre jour Viviani à Briand.

— Oui, dit Briand, c'est un excellent garçon de banque.

Nul n'ignore, en effet, que Caillaux est aux gages de la Haute Banque, et qu'on l'a mis où il est pour faire ses affaires, en hâtant l'émission des innombrables emprunts étrangers, dont M. Jules Delahaye nous a donné le détail à la tribune de la Chambre :

M. Jules Delahaye. — J'ai seulement l'intention de vous dire quelques chiffres. Il est impossible, en matière d'emprunt, en matière de politique financière que

vous ne sachiez pas ce qui est en préparation dans les grands établissements de crédit.

La Turquie nous demandera 700 millions, y compris ou non compris les 100 millions de bons du Trésor qu'on émet actuellement; la Grèce, 300 millions; la Bulgarie, à laquelle la Banque de Paris et des Baux-Bas a récemment fait des avances très importantes, 500 millions; la Serbie, à laquelle l'Union Parisienne a fait également des avances très importantes, 300 millions.

A l'extrême gauche. — C'est un prix fait!

M. Jules Delahaye. — ... L'Espagne, 500 millions; le Portugal, 100 millions; le Brésil, 100 millions; la Russie, 1 milliard.

M. Jaurès. — A tout seigneur tout honneur!

M. Jules Delahaye. — ... La Chine, 160 millions; le Mexique, 800 millions; la Belgique, 800 millions.

Il est question d'un emprunt argentin de 100 millions. On parle aussi de la tractation récente d'un emprunt uruguayen de 50 millions. On négocie pour placer en France un emprunt autrichien qui ne serait pas inférieur à un milliard.

M. Charles Dumont avait opposé son veto à un emprunt roumain dans la forme projetée par un de nos grands financiers les plus germanophiles. On en reparle avec insistance, ci 300 millions.

Le Japon a échoué récemment dans une demande d'un milliard, mais il a adroitement modifié ses prétentions. Il négocie actuellement un gros emprunt en faveur de la Banque hypothécaire du Japon, dont le produit doit être affecté à des travaux et à d'autres fins, ci 500 millions.

L'emprunt italien dort, mais on trouvera vraisemblablement le moyen de le réveiller, ci un milliard.

M. André Hesse. — Faut-il que nous ayons de l'argent pour que tout le monde nous en demande ? Et on a dit que nous ne pouvions pas faire un emprunt !

M. Jules Delahaye. — Le total est de 6.410 millions.

M. Simyan. — Pardon ! j'ai noté les chiffres que vous avez donnés et j'ai additionné, cela fait 8 milliards.

M. Jules Delahaye. — Vous avez raison, car ce que j'ai indiqué n'est qu'un minimum.

Telle est, messieurs, la part qui sera faite à l'étranger sur notre marché.

Je n'ai plus qu'un petit document à vous lire. Il vient d'un professionnel compétent. Je lui ai demandé une formule précise et concrète sur les disponibilités qui resteraient si le Gouvernement, sous prétexte qu'il veut garder sa liberté, laissait entrer certains emprunts qui en entraîneraient d'autres.

Voici, messieurs, ce texte :

« La richesse en numéraire argent et or en France

est évaluée par des économistes à 24 ou 25 milliards. De ce chiffre, on parle de retirer pour l'étranger 7 à 8 milliards, plutôt 8 que 7. Les émissions clandestines ont enlevé, au cours de ces derniers mois, au moins 2 milliards. Ne faut-il pas s'attendre à voir demander pour les grandes compagnies étrangères au moins 2 milliards ?

« On se propose donc d'enlever à notre circulation pour l'étranger la moitié au moins de notre numéraire. Après une aussi formidable saignée, que va-t-il s'en suivre ? Un resserrement monétaire effroyable qui mettra notre commerce et notre industrie en péril et fera souffrir par un nouveau renchérissement de la vie tous les salariés.

« A ce moment, la pièce de 5 francs vaudra 2 fr. 50 pour les malheureux patrons et ouvriers qui auront besoin d'argent, et 10 francs pour les heureux banquiers ou hommes d'affaires qui pourront leur en prêter. »

Au fait, est-ce que l'*Humanité* n'avait pas entrepris naguère une campagne, assez inattendue dans un journal socialiste, contre « l'exode » des capitaux français ? Qu'est devenue la thèse de nationalisme financier soutenue par Lysis ? Et M. Jaurès ne va-t-il pas bientôt la reprendre à la Chambre ?

HISTOIRE DRÔLE

« On raconte, écrit le Temps, que Saint Paul se convertit à la foi chrétienne sur le chemin de Damas. »

Vraiment ? On raconte cela ? Et qui ? Le Temps ne le dit pas. C'est bien dommage. Et il ajoute :

« Voici presque un nouveau miracle. Sur la route de Maillane, M. Raoul Gunsbourg s'est senti devenir félibre. »

Et, longuement, le Temps nous raconte que « l'auteur d'Ivan le Terrible » est allé rendre visite à Mistral, en compagnie de M. Ch. Formentin.

Gageons que si M. Ch. Formentin n'avait pas été là, le Temps n'aurait rien su de cette visite. M. Ch. Formentin est un habile méridional qui fit autrefois paraître de vagues articles dans les journaux. Il fut nommé conservateur du musée Galliera, puis percepteur dans la banlieue, puis trésorier payeur général à Foix. Présentement il est trésorier payeur général à Avignon. Voilà bien qui prouve que le journalisme mène à tout. Il suffit de n'avoir pas de talent. En quelques années un reporter famélique s'élève aux plus hauts postes de l'Etat. Et de telles carrières sont l'infamie du régime.

Donc, M. Ch. Formentin et M. Raoul Gunsbourg s'en vont tous deux chez Mistral. La conversation entre ces deux hommes arrivés dut être charmante. Parions que M. Gunsbourg, qui est Polonais, ou Galicien, ou Slovaque, ou on ne sait quoi, dut trouver à apprendre dans la conversation du Marseillais, et réjouissons-nous dans notre amour-propre national.

Enfin, on arrive.

« Raoul Gunsbourg, d'abord silencieux, prit ensuite la parole... »

Ça, c'était à prévoir.

« et trouva des mots heureux... »

Ça, c'est plus surprenant.

« ... pour saluer le poète ; il avoua humblement n'avoir jusqu'ici rien lu de lui et s'en excusa de façon fort délicate. Puis un regard jeté sur le buste de Lamartine lui inspira un geste d'une élégance aussi rare qu'imprévue... »

Oh ! oh ! voyons :

« Je possède dans mon château de Cormatin, dit M. Raoul Gunsbourg, entre autres souvenirs du poète, le meuble, le secrétaire sur lequel il a écrit l'Histoire des Girondins. Maître, permettez-moi de vous l'offrir. »

On ne dit pas ce que Mistral a répondu. Le Temps conclut en ces termes :

« Là-dessus, on passa dans la petite salle à manger et l'on but un verre d'un vin doux où riait le soleil. »

Ayons-le. Le soleil avait raison.

Ce que disent nos lecteurs

Et Schneider ?

Monsieur,

Je suis un de vos plus fidèles lecteurs. Voulez-vous me permettre de vous reprocher — sans la moindre aigreur — le parti-pris que vous manifestez souvent à l'égard des juifs, alors que vous laissez dans l'ombre des chrétiens qui ne valent guère mieux? Ainsi, dans votre dernier numéro vous prenez à parti un homme que vousappelez « votre vieille connaissance, le juif Léon Levy ». Tout ce que vous dites de cet industriel est certainement exact, car vous n'avancez rien à la légère. D'ailleurs, je n'ai pas l'intention de défendre ce « patriote ». Mais pourquoi réservez vos coups à celui-là et les épargnez à M. Schneider, du Creusot? Vous devez savoir que ce grand métallurgiste tire la plus grosse part de ses bénéfices de la fabrication et de la vente du matériel de guerre. Vous n'avez pas oublié, je pense, la réclame sans retenue organisée lors de la guerre des Balkans : la valeur et le courage des armées alliées ne devaient pas compter, l'unique cause de leur victoire sur les troupes turques, c'était l'artillerie fournie par le Creusot. Ce beau tapage, joint à celui qu'ont produit les débats sur l'augmentation de l'armée française, a eu la plus heureuse influence sur les actions du Creusot. Peut-être avez-vous remarqué, Monsieur, que le dernier dividende a été porté à 85 francs au lieu de 80 fr. et que les actions de cet établissement atteignent le prix coquet de 2.100 fr. en chiffres ronds?

Il est donc permis d'estimer considérable la fortune de M. Schneider. On peut dire qu'il est le Rothschild de l'industrie française. Cependant, si vous aviez à citer quelque grand capitaliste, c'est encore le nom d'un juif qui viendrait sous votre plume et que vous présenteriez à vos lecteurs.

Cette inconsciente partialité démontre que vous subissez un certain atavisme. Elle prouve également que vous ignorez encore certaines choses. Tenez, votre article sur Léon Lévy débute par cette phrase : « Et maintenant, qu'est-ce qu'Etienne va faire de tous ces millions? » Croyez-vous, sincèrement, qu'à la Guerre comme à la Ma-

rine, le ministre soit le véritable dispensateur à l'industrie du trésor de la défense nationale?

Dans chacun de ces départements quelques personnes ont un pouvoir supérieur à celui du ministre. Quand l'un de ces hauts fonctionnaires a décidé que telle commande de plaques de blindage, de canons, de chaudières, etc. serait attribuée à telle ou telle firme, je vous désire bien de faire donner cette commande à une autre usine, eussiez-vous l'appui du ministre lui-même!

Cette lettre est déjà trop longue, je ne veux pas vous en dire davantage aujourd'hui. Je souhaite qu'il me soit possible de vous faire pénétrer bientôt dans les coulisses de la « métallurgie officielle ». Vous verrez alors comment et pourquoi une maison est admise à soumissionner dans une adjudication alors que sa concurrente est rigoureusement exclue; vous verrez comment se traitent entre eux les soumissionnaires et comment on procède aux essais imposés avant la réception, etc.

Je vous prie d'excuser, Monsieur, la forme peut-être incorrecte de mes critiques et de ne voir en elles qu'un témoignage de ma vive sympathie pour votre « œuvre ».

Veuillez agréer, etc...

R. B.

Les ouvriers de Lévy.

Monsieur,

Pendant que Léon Lévy (de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons) s'occupe de l'Oenza, il n'a pas le temps de s'occuper de ses ouvriers à Neuves-Maisons!

Et ce Juif, fils d'un rapace marchand de biens, traite les malheureux d'odieuse façon.

Un exemple :

En août dernier, arriva chez le médecin de Flavigny-sur-Moselle, un ouvrier de Lévy. Ce pauvre diable, comme beaucoup d'autres ouvriers, habite Flavigny où n'existe aucune usine; mais comme le village n'est pas sur la voie ferrée, les logements y sont moins chers.

J'étais chez ce médecin, mon voisin de campagne.

Flavigny est éloigné de 41 kilomètres de l'usine immense de Neuves-Maisons où (à cause des minerais de fer) ont été transportées, à peu près, celles de Châtillon et de Commentry.

Pour gagner leur vie (et celle de leurs enfants)

les ouvriers sont donc obligés de faire à pied 22 kilomètres. D'où départ de Flavigny à 4 heures du matin; retour à 6 ou 6 h. 1/2 du soir. Et l'on parle de la vie de famille, des habitations ouvrières, etc.

Je reviens à mon ouvrier, nommé C... Une botte d'acier, tombant sur son pied droit, l'avait mis en marmelade. Or, le malheureux dut revenir à pied de l'usine de Flavigny. L'on s'était contenté, à l'infirmierie, de lui mettre autour du pied une bande qui, évidemment, s'était défaite pendant la marche. Et la poussière, et la terre, s'étaient agglutinées avec le sang! Le pauvre dut entrer chez le médecin avant d'aller se coucher; et passer chez la *sœur médecine* (religieuse de la Doctrine chrétienne) pour lui demander de venir le laver et le panser. (C'est une de ces cinq ou six sœurs que l'on voulut chasser de Flavigny mais qui, enfin, réussirent à triompher (devant le Conseil d'Etat) des Lévy et autres laïciseurs).

Quelques jours après, j'en parlai — comme par hasard — à l'une des *autorités* de l'usine à qui je reprochai de n'avoir même pas fait reconduire C... en voiture.

Réponse : 1^o Mais il y a journellement des accidents semblables. — Raison de plus pour avoir une voiture d'ambulance.

2^o On lui avait offert de rester un ou deux jours à l'Infirmierie. C... aimait mieux souffrir au milieu des siens; et deux jours après, la marche eût été encore plus pénible et aurait décollé les quelques chairs commençant à se souder.

Savez-vous que le même Lévy est le beau-frère de Bechmann, directeur du Nord-Sud ?

Aux Publicistes, Littérateurs, Hommes d'Etudes et Industriels.

Tous Publicistes, Littérateurs, Professeurs, Spécialistes, etc., ont intérêt à se tenir au courant de l'accueil fait dans la presse à leurs articles ou à leurs œuvres, à y suivre le rayonnement de leurs doctrines et la marche des idées dont ils s'occupent.

De même les Hommes d'Etudes, les Commerçants et Industriels ont besoin de se documenter sur les questions qu'ils veulent approfondir ou les affaires dont ils s'occupent.

Le *Courrier de la Presse* répond admirablement à cette nécessité, car, lisant chaque jour plusieurs mil-

liers de journaux de France et de l'Etranger, il peut se renseigner sur tout; il évite de longues recherches, complète le travail des secrétaires ou en dispense.

Le *Courrier de la Presse* qui n'a été fondé qu'en 1889 n'est pas le plus ancien Bureau de Coupures de Journaux, mais grâce à l'organisation tout à fait moderne de ses méthodes de travail, il s'est placé au premier rang des Bureaux Français et Etrangers et garde cette place en raison des services réels qu'il rend chaque jour à la Presse, au Monde des Lettres et des Arts ainsi qu'aux Industriels et Commerçants, étant pour tous un auxiliaire aussi actif que précieux. Renseignements complémentaires, circulaires, tarifs et spécimens sont envoyés franco sur demande adressée : 21, boulevard Montmartre, Paris 2^e.

BULLETIN

Les hauts cours de la Rente française, dont la brusque reprise était trop forte pour durer, n'ont pu se maintenir longtemps, ainsi qu'il fallait s'y attendre d'ailleurs, car ce mouvement était purement spéculatif et ne provenait nullement d'achats du portefeuille. Aussi bien n'est-on pas revenu tout à fait au point de départ; les cours ayant été soutenus par des achats des caisses d'épargne un peu plus importants qu'il n'est d'usage. On sait, d'autre part, que l'emprunt a dû être reculé, le nouveau cabinet ayant vite reconnu qu'il était difficile de tenter cette opération avec la quasi certitude d'un succès, dans les conditions actuelles.

Ce retard aura, tout au moins, une première conséquence qui ne manque d'intérêt ni pour les établissements de crédit, ni pour le marché tout entier. En effet, ceux-là pourront ne pas différer plus longtemps les émissions en suspens et qu'il n'y a plus de raisons sérieuses de retarder, puisque l'Emprunt national est renvoyé à plus tard. Or le fait importe au marché lui-même, en ce sens que les nouvelles émissions sont capables de provoquer un certain nombre d'arbitrages, ventes en bourse en vue des souscriptions aux guichets des banques.

D'où une meilleure activité qui pourra, néanmoins,

— 1880 —

être contrariée un temps par la période dans laquelle nous sommes précisément à la veille d'entrer et que l'on a coutume de désigner sous le nom bien connu de « trêve des confiseurs ». Il est donc assez probable que les bénéfices à retirer de ces appels au Crédit par les banques ne figureront pas dans les comptes de l'exercice 1913 pour celles qui le clôtureront à la date du 31 décembre.

Dans le compartiment des Fonds d'Etats, *L'Extérieure d'Espagne* a été quelque peu discutée, à la suite des difficultés que vient d'éprouver à faire face à ses engagements la Banque Hispano-Américaine étant données des pertes importantes que lui infligent ses affaires en Amérique. Le *Groupe Turc* a porté la trace de quelques réalisations, au lendemain d'une crise ministérielle. Enfin, les *Fonds Mexicains* — ainsi qu'en général les valeurs du Mexique — sont d'une persistante lourdeur, rien ne permettant de prévoir encore quand pourra cesser l'anarchie qui y règne depuis tant de mois.

La situation monétaire est à peu près inchangée. On ne saurait dire, cependant, qu'elle soit absolument exempte d'apprehensions puisque la semaine dernière, la Banque d'Angleterre n'a pas jugé à propos d'abaisser le taux officiel de l'escompte, contrairement à ce que l'on avait escompté. Toutefois, il convient de noter que ce taux vient d'être abaissé à 5 % à Berlin.

Quant à la situation industrielle, elle a paru se raffermir aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, d'où l'on annonce que le *Steel Trust* aurait des commandes pour trois ou quatre mois. En Europe, sans que la demande soit très active, les prix ont tendance à se maintenir, et peut-être même à se relever, notamment en Russie où les usines métallurgiques sont en droit d'espérer bénéficier de belles commandes du gouvernement.

Terminons, en appelant l'attention de nos lecteurs, sur ce qu'il faut s'attendre, dans le compartiment des Fonds d'Etats et dans celui des Etablissements de Crédit, à des mouvements d'une certaine ampleur, pour les raisons que nous donnions plus haut et sur lesquelles il n'est pas oiseux d'insister.

Le Secret du Juif-Errant
ROMAN HISTORIQUE
par
JEAN DRAULT

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.

PETITE POSTE

Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.

La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.

Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 100.000 lecteurs.

Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.

Monsieur depuis 20 ans dans les affaires commerciales ou privées, recherche importante gérance d'immeuble ou affaire demandant collaborateur honnête, loyal, sérieux, de confiance absolue, pouvant prendre en mains n'importe quels intérêts.

Offre références et garanties de 1^{er} ordre; fort cautionnement si nécessaire.

Jeune homme, 25 ans. — Excellente instruction et éducation, sérieux, actif, représentant bien, cherche situation.

Ecrire : Vigerie, ingénieur, 10, rue du Mont-Dore, Paris 17^e.

Placement. — Il est possible d'avoir, dans une maison élégante, 3 appartements à l'étage, escalier luxueux, grande salle à manger, cuisine, chambre à coucher et même salle de bain, pour 5 à 600 francs par an, à bail. Un tel immeuble rapporte trois ou quatre fois plus que du trois pour cent de Rente d'Etat.

Il a été construit comme modèle et s'est loué presque tout de suite. Il sera à vendre en Janvier.

S'adresser à M. Gaston Laurent, architecte, 27, rue Vaneau, le lundi de 9 à 11 h.

Pour le dîner de Noël. — Les caves d'un abonné de l'Œuvre semblent répondre au désir qu'à aujourd'hui la clientèle bourgeoise de trouver dans une maison honnête des vins authentiques en bouteilles et par petites quantités, que les dispositions nouvelles de la vie moderne ne lui permettent plus d'acheter en fûts.

Avec la combinaison des caves de M. Laporte, de Migennes (Yonne) près Chablis, chacun peut servir à un dîner 4, 5, 10 crus différents, et cela avec une caisse de 25 bouteilles. Quelle dépense et quelles tracas aurait un particulier pour éléver seulement 2 ou 3 de ces crus en fûts et les amener en bouteilles prêts à être servis!

Etrennes 1914. — Frères en Gourmandise!

Les meilleurs harinois de gueuse sont sans contredit

Les Pâtes aux Fruits d'Auvergne :

6 fr. 85 colis de 1 kg.; 11 fr. 85 colis de 2 kg.

Les Marrons glacés :

5 fr. 50 colis de 1 kg.; 11 fr. 50 colis de 2 kg. 500.

Eavoï franco. Mandat à Lafont, La Bourboule-les-Bains.

Pour maigrir : Un médecin de province offre d'indiquer un régime qui, sans médicaments, empêche de grossir les personnes qui ont tendance à un embonpoint excessif et fait maigrir, sans aucun danger, les obèses confirmés.

Ecrire, en envoyant un mandat-poste de cinq francs et en indiquant l'âge, le poids, la taille à l'adresse suivante : Le Médecin chez soi, 3, Place aux Herbes, Grenoble.

A nos Lecteurs

Que faut-il pour que l'ŒUVRE prospère ?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit treize francs, envoient un mandat de dix francs à l'administrateur de l'ŒUVRE, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.

Abonnez-vous à l'ŒUVRE,

Faites abonner vos amis

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'Administration de L'ŒUVRE simplement.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

*Ci-joint le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.
Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.*

SIGNATURE :

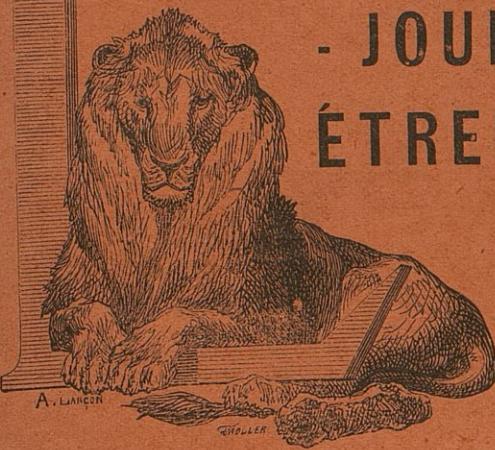
(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

LOUVRE

Pendant tout le mois de Décembre

- JOUETS - ÉTRENNES



Tout
plus élégant
et meilleur
marché
que partout
ailleurs

PRINTEMPS
JOUETS
ÉTRENNES

Le Gérant : GARDANNE.

Imprimerie spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

Ce n'est pas des pièces de rechange mais des automobiles qu'il faut.

Nous recevons des lettres de propriétaires de camions automobiles, qui disent :

« Nous payons nous-mêmes les voitures de transport nécessaires au Ministère de la Guerre et nous devons encore, pour les présenter « aux primes », approvisionner chaque véhicule d'un stock de pièces de rechange, à entretenir sans y toucher.

« Cette précaution qui, en théorie, semble judicieuse pour les prévisions du temps de guerre, devenait en réalité d'une utilité contestable par la composition même dudit stock.

« Mais voici que M. du Bureau augmente tous les jours la liste des pièces, et le temps paraît peu éloigné où leur valeur, jointe aux dépenses de présentation des camions aux commissions régionales, atteindra celle de la prime et l'annihilera.

« Alors M. du Bureau sera-t-il content ?

« Il aura compromis définitivement le régime des primes dans l'opinion des acheteurs de camions automobiles. Ceux-ci s'abstiendront. »

« Avec quoi l'État-Major et la Direction de l'artillerie pensent-ils donc transporter les vivres et les munitions pour approvisionner nos armées ?

Ets'ils ne donnent au soldat ni de pain à manger ni de projectiles à servir, comment se battra-t-il ?

THOMAS.
